



## COMMUNIQUÉ : BUDGET 2026

Diffusion immédiate

**Paspébiac, le 29 janvier 2026** – Les membres du Conseil municipal de Paspébiac ont présenté le budget 2026 ainsi que le plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 lors de la séance extraordinaire du jeudi 29 janvier 2026.

C'est un budget équilibré de 7 400 141\$ ainsi qu'un plan triennal d'immobilisations de 11.2 M\$ qui ont été adoptés par le Conseil municipal. Le précédent manque à gagner budgétaire a été entièrement résorbé grâce à une diminution des dépenses et à un rattrapage de taxation. Selon le maire, ce rattrapage devait être réalisé entièrement dès 2026 afin de maintenir les réserves financières de la Ville à un niveau suffisant considérant leur diminution abrupte depuis l'exercice financier 2024. Pour l'année à venir, cela fixe la hausse résidentielle moyenne à 9,88% ou 267\$. Le taux général passe à 0,794\$/100\$ d'évaluation.

*En tenant compte du contexte financier difficile auquel nous avons été confrontés à notre arrivée en plus du nouveau rôle d'évaluation, je suis sincèrement convaincu que nous avons réalisé un tour de force qui permettra de préserver la santé financière de la Ville et de maintenir les hausses de taxes futures autour d'une cible raisonnable de 2%. Notre budget est marqué par la rigueur budgétaire, mais il ne tombe pas dans l'austérité, ce qui permettra de maintenir les services aux citoyens et une capacité d'action. Malgré un rattrapage de taxation, les économies identifiées par le conseil permettront aux citoyens d'économiser des centaines de dollars.*

*Puisque la maison est en ordre, nous pouvons désormais aspirer au développement et nous projeter dans l'avenir. Nos réserves financières sont désormais réservées aux imprévus et au financement de projets d'infrastructures, ce qui nous permettra d'économiser en réduisant nos emprunts. Grâce à cette nouvelle orientation, nous serons par exemple en mesure de livrer un espace musical et un budget participatif à coûts réduits d'ici 2027.*

*Dans l'ensemble, notre plan triennal d'immobilisations conjugue développement et maintien des actifs de façon équilibrée. Il se veut réaliste et prend en considération la capacité de payer des citoyens. Les besoins et les réalités des jeunes se font également une place dans nos décisions.*

*Pour les trois prochaines années, nous avons fait le choix audacieux d'investir dans le logement abordable et social afin de répondre à la crise du logement dont les impacts sur notre communauté sont grandissants. Je suis aussi fier d'annoncer que nous prévoyons débuter graduellement l'électrification de notre flotte de véhicules légers dès l'an prochain.*

- Jérémy Laplante, maire de Paspébiac

## FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2026

- Équilibre budgétaire réel sans aucune affectation du surplus accumulé
- Réduction des dépenses d'opérations de 247 217 \$, soit une diminution de 3.5%
- Maintien des services et emplois municipaux, gel des embauches non-essentielles
- Sommes redistribuées à de nouvelles priorités comme l'éclairage du Banc-de-Pêche, le développement commercial, la sécurité routière ou encore les activités pour aînés

## **TAXATION, RÔLE D'ÉVALUATION ET TARIFS POUR 2026**

- Une nouvelle évaluation foncière de 403 M\$ soit une augmentation de 119 millions \$ de richesse pour la ville de Paspébiac soit 41.19%,
- Une propriété moyenne évaluée à 175 600\$ l'an dernier, suite au nouveau rôle foncier de 2026 est maintenant évaluée à 248,800\$
- Diminution du taux de taxe général de 1.000\$ à 0.794\$ par 100\$ d'évaluation;
- Mêmes tarifs services sauf celui des activités d'investissement qui augmente légèrement de 4\$ en passant de 225\$ à 229 \$;
- L'effet jumelé de la baisse du taux de la taxe générale et de l'effort accompli pour obtenir une réduction des dépenses d'opération a pour effet de limiter la hausse ainsi :
  - pour une maison moyenne évalué à 248 800 \$, l'augmentation est de 9.88% soit 267 \$,
  - pour une maison évaluée à 387 750 \$, l'augmentation est de 10.65% soit 400 \$,
  - pour une maison évaluée à 528 750 \$, l'augmentation est de 11.30% soit 545 \$.

## **PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

La Ville prévoit investir au cours des trois prochaines années un total de 11,2 M\$ dans différents projets d'infrastructures qui se présente ainsi :

- Acquisition d'équipements pour une somme de 1,1 M\$ dont un autobus adapté pour le service incendie au montant de 475 000 \$,
- Maintien des actifs immobiliers pour une somme de près de 1,0 M\$ dont des investissements pour le service des eaux évalué à 550 000 \$,
- Infrastructures routières pour une somme de 3,7 M\$ dont un entrepôt pour abrasif et sels de voirie estimé à 1,5 M\$,
- Infrastructure de développement pour une somme de 5,7 M\$ dont un projet de caserne de pompier d'un coût prévu de 3,7 M\$, d'une somme de 1 250 000\$ pour des habitations abordables et d'un montant prévu de 250 000\$ pour un budget participatif.

Le PTI sera disponible pour tous dans sa version détaillée. La concrétisation de ces projets sera possible à la condition que la Ville obtienne des aides financières suffisantes pour les réaliser.

## **SOURCE**

Daniel Langlois, directeur général et greffier [dg@villepaspebiac.ca](mailto:dg@villepaspebiac.ca)